

APPEL À CANDIDATURES !



Rejoignez **LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**
d'Entre Bièvre et Rhône,
et devenez acteur de votre territoire !

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT :

DE QUOI PARLE-T-ON ?

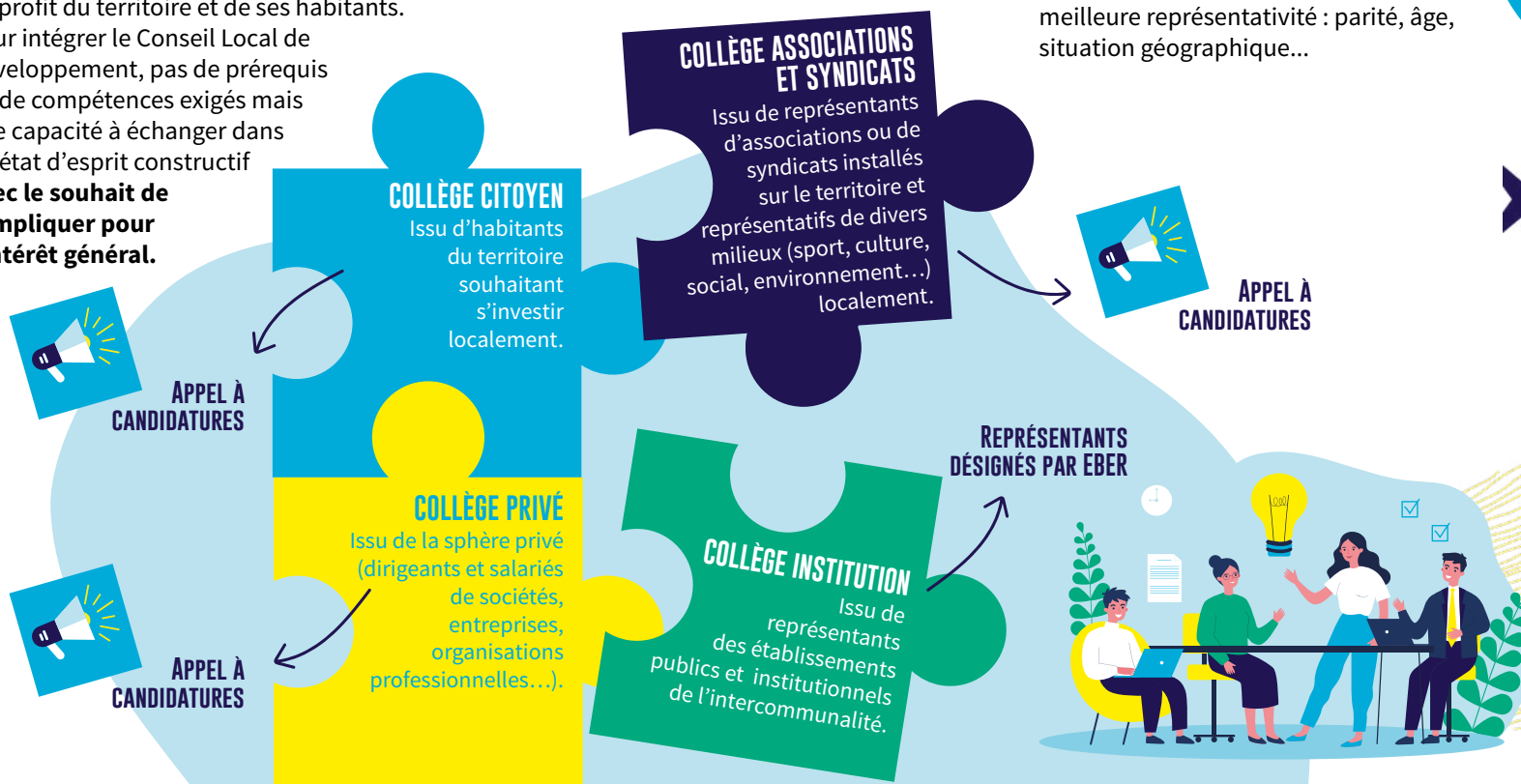
Instance de **démocratie participative** instaurée par la loi, le Conseil Local de Développement s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Lieu de **concertation**, de **participation citoyenne** et de **dialogue territorial entre personnes bénévoles**, le Conseil Local de Développement conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine. Il peut ainsi proposer tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

QUI LE COMPOSE ?

Composé de **citoyens et d'acteurs du territoire**, sans mandat politique, le Conseil Local de Développement leur permet d'exprimer leurs idées, de les mettre en débat et d'imaginer des projets au profit du territoire et de ses habitants. Pour intégrer le Conseil Local de Développement, pas de prérequis ou de compétences exigés mais une capacité à échanger dans un état d'esprit constructif **avec le souhait de s'impliquer pour l'intérêt général.**

Le Conseil Local de Développement d'EBER comprendra un nombre de membres de 50 maximum et sera composé de 4 collèges :



UNE SÉLECTION VIA UN APPEL À CANDIDATURES

Acteur au quotidien sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône, **rejoignez le Conseil Local de Développement en remplissant un formulaire de candidature** : ce formulaire (voir au dos) nous permettra de connaître vos motivations pour rejoindre cette instance et les sujets sur lesquels vous souhaiteriez que le Conseil Local de Développement travaille.

Un comité de sélection composé de 8 membres d'EBER sera constitué afin de retenir les candidatures aux collèges « Citoyen », « Association et Syndicat » et « Privé ».

Des critères permettront de garantir la meilleure représentativité : parité, âge, situation géographique...

UN ENGAGEMENT À S'IMPLIQUER DANS LA VIE LOCALE !

Être membre du Conseil Local de Développement d'EBER vous amènera à vous impliquer sur divers points :

- Je contribue à l'élaboration, au suivi et à la révision du projet de territoire d'EBER ;
- Je contribue à la conception et à l'évaluation des politiques locales dans le souci de l'intérêt général ;
- Je rends un avis sur les documents de prospective et de planification d'EBER ;
- Je participe aux démarches de concertation d'EBER (animation de débats, actions de recueil de la parole des usagers...).

QUEL CALENDRIER DE MISE EN PLACE ?

-  **14 MARS 2022**
Appel à candidatures jusqu'au 25 avril 2022
-  **29 AVRIL 2022**
Étude des candidatures et choix du comité de sélection
-  **JUIN 2022**
Délibération d'installation du Conseil Local de Développement
-  **ÉTÉ 2022**
Mise en place du Conseil Local de Développement

**MA RÉPONSE À L'APPEL
À CANDIDATURES !**



**Je souhaite rejoindre
LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT**

Je candidate au collège :

Citoyen Association/syndicat :
(nom de la structure) Privé :
(nom de l'entreprise)

Les conditions :

- Avoir plus de 18 ans
- Vouloir s'engager en tant que bénévole dans la durée et être volontaire pour contribuer aux travaux
- Ne pas détenir de mandat d'élu local
- S'engager dans un esprit d'échange constructif et non partisan
- Habiter ou vivre au quotidien sur le territoire d'EBER
- S'exprimer en son nom et de manière individuelle

NOM : **Prénom :**

Adresse postale :

Code postal : **Ville :**

Adresse mail : @

Téléphone fixe : **Téléphone portable :**

Genre : Femme Homme

Âge : 18-25 26-40 41-60 61-75 >75

Quelles sont vos motivations pour devenir membre du Conseil Local de développement d'EBER ?

Avez-vous déjà été impliqué(e) dans une instance citoyenne ? (conseil de quartier, conseil de développement...)

Quels sont les sujets qui vous intéressent ? (habitat, déplacements, environnement, économie, sport, culture...)

Avez-vous une expertise particulière sur un domaine d'activités ? Si oui laquelle ?

Réponse en ligne via le formulaire disponible sur www.entre-bievreethrone.fr

Réponse par mail/courrier en remplissant le formulaire ci-dessus.

À renvoyer par mail à cld@entre-bievreethrone.fr ou à l'adresse postale :

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes – 9 Rue du 19 Mars 1962 – 38550 Saint-Maurice-l'Exil